

LETTRE AUX AGYLIENS

SPECIAL TRANSITION ENERGETIQUE

MARS 2022

Chers Agyliens, chères Agyliennes,

Vous subissez au quotidien une hausse très importante et durable des tarifs de l'énergie (électricité, gaz, carburants), difficile à supporter sur le plan financier.

Notre commune subit les mêmes effets d'une crise internationale grave dont on ne connaît ni le terme, ni l'issue. Notre budget en est très fortement impacté, réduisant notre capacité d'investissement de façon sensible.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a pris trois premières séries de décisions :

- 1) Amplifier la baisse de notre consommation énergétique :
 - Par la baisse de l'intensité et l'extinction de l'éclairage public la nuit de 23 heures à 5 heures du matin, à compter du 28 Mars 2022, sauf dans les lieux « stratégiques » tels la route départementale 2152 et autour de certains bâtiments publics.
 - Par l'amélioration de la maîtrise du chauffage dans les bâtiments communaux. À ce jour 3 chaudières ont été entièrement rénovées et l'adaptation des températures à l'utilisation effective des salles est engagée.
- 2) Accélérer notre programme d'isolation des bâtiments communaux.
- 3) Mettre en œuvre dans chaque nouvelle réalisation une part importante d'énergie renouvelable (géothermie, pompe à chaleur air/eau, panneaux solaires) alliée à une conception basse consommation des bâtiments.

Maîtriser la consommation énergétique, c'est aussi lutter contre le réchauffement climatique et favoriser la biodiversité, un « combat » fondamental pour le présent et l'avenir !

Nous souhaitons partager avec vous ces mesures, ces actions et cette ambition. Rejoignez-nous au sein des groupes de travail « Énergies-Climat-Biodiversité ».

C'est ensemble dans la concertation et avec l'effort de Tous que nous réussirons. Merci par avance de votre compréhension et de votre concours.

Avec nos sentiments dévoués.



**Frédéric CUIILLERIER, Maire de Saint-Ay
et toute l'équipe municipale**



ENERGIE/CLIMAT & BIODIVERSITÉ

**Constitution de 2 groupes de travail
ouverts aux Agyliens intéressés,
qui se réuniront ensuite en séance plénière
avec les membres du Conseil Municipal.**

GROUPE 1 : ENERGIES – CLIMAT

Chargé notamment de travailler sur les économies d'énergie et la transition énergétique.

GROUPE 2 : BIODIVERSITÉ

Chargé de mettre en valeur et de protéger la biodiversité agylienne et ligérienne.

Ce programme s'inscrit dans l'action « Life4Climate » (*la vie pour le climat*) initiée à l'échelle européenne, soutenue et développée par la Région Centre Val de Loire et le Pays Loire-Beauce.

Rejoignez-nous en vous inscrivant par mail à mairie@ville-saint-ay.fr ou en déposant votre candidature par écrit en Mairie.

Merci par avance de votre participation.